

Conseil pour la sécurité communautaire

Cadre de référence révisé (Août 2019)

Objectif

L'objectif du Conseil est de s'assurer que l'Université York est une communauté accueillante, inclusive et sécuritaire, où l'on peut étudier, enseigner, travailler et vivre.

Mandat

Le Conseil sert d'organisme consultatif chargé de conseiller la présidence de l'Université et le Département de la sécurité communautaire sur les questions de sécurité.

Le Conseil fournit un mécanisme pour la participation et l'engagement d'un large éventail de membres de la communauté de York dans la planification, la prestation, la coordination et l'évaluation d'initiatives de sécurité panuniversitaires sur les campus de York.

Relevant de la présidence de l'Université et travaillant en étroite collaboration avec le Département de la sécurité communautaire, le Conseil est chargé de :

- déterminer des possibilités de collaboration et de partenariat dans le cadre d'initiatives visant à sensibiliser la communauté de York à la sécurité sur le campus;
- identifier, surveiller et signaler tout nouveau problème ou toute préoccupation en matière de sécurité;
- fournir des conseils sur les questions soumises au Conseil par la présidence de l'Université ou le Département de la sécurité communautaire. Cela peut comprendre la prestation de conseils sur les politiques, les procédures, les

stratégies et les programmes de communication et d'évaluation qui ont été jugés prioritaires dans le cadre du plan stratégique du Département de la sécurité communautaire visant à améliorer la sécurité sur les campus de York; et

- promouvoir la participation des membres de la communauté de York en matière d'éducation publique et relativement à d'autres initiatives visant à améliorer la sécurité sur les campus de York.

Activités du Conseil

Le Conseil se réunira chaque trimestre. D'autres réunions seront tenues à la discrétion de la présidence du Conseil. La présence d'un tiers des membres du Conseil en plus de la présidence du Conseil constitue le quorum.

Des groupes de travail seront formés au besoin pour appuyer les travaux du Conseil et/ou pour aider à des initiatives spécifiques en matière de sécurité. La composition des groupes de travail peut être ouverte afin d'encourager une large représentation et contribution de l'ensemble de l'Université.

Les procès-verbaux des réunions du Conseil seront rédigés par le Département de la sécurité communautaire, fournis aux participants pour commentaires et approbation, et remis au Bureau de la présidence à titre de rapport permanent du Conseil à la présidence de l'Université.

De temps à autre, la présidence du Conseil, tenant compte de l'avis du Conseil, peut décider qu'un rapport écrit supplémentaire sur des questions particulières sera présenté à la présidence de l'Université par le Conseil.

La prise de décisions se fera par consensus. Toute opinion dissidente sera consignée dans un procès-verbal.

Toutes les parties et tous les membres sont tenus de participer de manière constructive et respectueuse dans un esprit de coopération, d'équité et d'inclusion.

Rôle de la présidence du Conseil

La présidence du Conseil :

- convoquera et présidera les réunions;
- établira l'ordre du jour en consultation avec le Bureau de la présidence et le Département de la sécurité communautaire;
- examinera et révisera le procès-verbal de la réunion; et
- représentera le Conseil et parlera au nom de ce dernier lors d'événements, le cas échéant.

Rôle de la vice-présidence du Conseil

La vice-présidence du Conseil :

- assurera activement la liaison avec les groupes d'étudiants pour s'assurer que les voix des élèves sont entendues; et
- aidera la présidence du Conseil à créer l'ordre du jour; et
- formulera des commentaires sur les procès-verbaux des réunions.

Rôle du Département de sécurité communautaire

Le Département de sécurité communautaire :

- travaillera avec les groupes consultatifs d'étudiants, de professeurs et d'employés pour mettre en œuvre des initiatives;
- apportera un soutien administratif et logistique au Conseil;

- rédigera et distribuera les ordres du jour, les procès-verbaux et les documents des réunions sous la direction de la présidence du Conseil;
- organisera les installations et l'équipement pour les réunions;
- tiendra à jour les dossiers et les listes des membres; et
- aidera la présidence du Conseil à rédiger la correspondance et les rapports à l'appui du Conseil.

Rôle des membres du Conseil

Les personnes et les groupes énumérés en annexe peuvent devenir membres du Conseil. Des changements peuvent être apportés à la discrétion de la présidence du Conseil et/ou de la présidence de l'Université.

Chaque groupe est chargé :

- d'identifier la ou les personnes qui le représenteront;
- d'informer le Département de la sécurité communautaire de tout changement dans sa représentation et de s'assurer que la personne a reçu un breffage sur le Conseil.
- La continuité est encouragée. Toutefois, si un(e) représentant(e) n'est pas libre, le groupe peut envoyer une personne désignée à la réunion.
- Précisez avant la réunion qui sera la personne désignée. Normalement il s'agit d'une seule personne.

Les membres du Conseil communiqueront avec la présidence du Conseil et/ou le Département de la sécurité communautaire avant les réunions pour leur faire part de toute suggestion concernant l'ordre du jour

Annexe — Membres du Conseil pour la sécurité communautaire

Les personnes suivantes sont des membres permanents du Conseil. Lorsqu'une organisation, un ministère ou un bureau sont mentionnés, ils nommeront un représentant pour assister aux réunions du Conseil.

- Présidence de l'Université (membre d'office)
 - Vice-présidence des finances et de l'administration (membre d'office)
 - Présidence du Conseil, nommée par la présidence de l'Université
 - Vice-présidence du Conseil (personne élue par les étudiants)
 - Chef de cabinet, Bureau de la présidence de l'Université
 - Vice-principal(e) du collège Glendon
 - Recteur/rectrice et vice-président(e) aux affaires académiques (VP aux affaires académiques)
 - Deux membres du corps professoral, dont un doit provenir du département des arts libéraux et des études professionnelles (LA&PS)
 - Chef de la direction, Bureau du doyen des bibliothèques
 - Osgoode Hall Faculty Association (OHFA)
 - Chef du Collège, nommé par le Conseil des chefs d'établissement
 - Bureau de la vice-présidence des finances et de l'administration (VPFA)
 - Vice-président(e) adjoint(e) des ressources humaines (VPA Ressources humaines)
 - Direction principale du Centre des droits de la personne, de l'équité et de l'inclusion (REI)
 - Enable York
 - Représentation du personnel au Conseil des gouverneurs
-
- Syndicat canadien de la fonction publique, section locale 3903 (SCFP 3903)
 - Syndicat canadien de la fonction publique, section locale 1356, unités 1 et 2 (SCFP 1356)
 - International Union of Operating Engineers (IUOE)
 - Syndicat des employés et employées de la fonction publique de l'Ontario (SEFPO)
 - Association des gestionnaires professionnels de confiance/Confidential Professional and Managerial Employees Association (AGPC/CPMEA)
 - Association du personnel de l'Université York (APUY)
 - Association des professeurs de l'Université York (YUFA)
-
- Représentation de la coopérative d'habitation Harry Sherman Crowe
 - Représentation des garderies du campus
 - Représentation des fournisseurs commerciaux du campus
 - Représentation du groupe Black Creek Community Capacity Building
 - Représentation des services policiers de Toronto

- Direction de Santé, Sécurité et Bien-être
 - Direction des services de sécurité
 - Direction des services de résidence
 - Direction des services ménagers, de l'entretien du terrain et des installations de Glendon
 - Direction de l'entretien, Services des installations
 - Direction de la planification et du développement
-
- Direction administrative du counseling et des services en accessibilité aux étudiants (CDS)
 - Direction du développement de la communauté étudiante et du leadership
 - Direction de la vie en résidence
 - Direction administrative du soutien à la communauté et des services (OSCR/The Centre)
 - Coordination de la vie en résidence
 - Responsable de résidence
-
- Fédération des étudiants de York (FEY)
 - York University Graduate Students' Association (YUGSA)
 - Association Étudiante du Collège Glendon/Glendon College Student Union (AECG/ GCSU)
 - Aboriginal Students' Association at York (ASAY)
 - Centre des femmes et des Trans (CWTP)
 - Centre des Femmes et des Trans de Glendon (CFTG)
 - Association des étudiants internationaux de York/International Students' Association at York (ISAY)
 - Sexual Assault Survivors' Support Line & Leadership (SASSL)
 - Trans Bisexual Lesbian Gay Asexual at York (TBLGAY)
 - York Federation of Students Access Centre (YFS Access Centre)
 - York University Student Centre (YUSC)
 - United South Asians at York (USAY)
 - York University Black Students' Alliance (YUBSA)
 - 4 représentants des étudiants, coordonnés par le Centre de la réussite étudiante
 - Présidence du Conseil étudiant facultaire, coordonnée par l'entremise de la Table ronde des représentants étudiants (SRR)
 - Présidence du Conseil étudiant collégial, coordonnée par l'entremise de la Table ronde des représentants étudiants (SRR)